



Obtenir un label de qualité et une marque d'origine du patrimoine culturel matériel et immatériel

CADRE STRATEGIQUE	
AXE(S)	La CODIM, en s'appuyant sur un projet de reconnaissance de ses droits de propriété intellectuelle et culturelle de son patrimoine matériel (tapa, sculpture, artisanat, <i>kumuhei, pani, tapa</i> , art culinaire: <i>kaaku, mito, mama, popoi</i>) et immatériel (langue, tatouage, chants, danses).
OBJECTIF(S)	Obtenir un label de qualité et d'origine des Marquises.
Elu ou agent référent	Félix BARSINAS, président de la CODIM

LIENS AVEC LES FINALITES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE
Protection du patrimoine immatériel
Mise en place d'un comité pluridisciplinaire chargé de l'obtention du label. Ce comité est composé de sages élus par la CODIM.
Ce comité a la compétence d'attribuer à tout objet, sur tout lieu de vente, un label "Made in Marquesas" étiqueté d'un logo choisi en accord avec la CODIM
Pouvoir de dénonciation à redéfinir avec la douane, les services compétents en y associant la CODIM

OBJECTIFS VISES ET CHANGEMENTS ATTENDUS	
Contexte et objectifs visés	Effets positifs/résultats attendus
La CODIM, une fois le label de qualité et d'origine obtenu, pourra engager tout recours devant les tribunaux pour atteinte grave à ce patrimoine unique.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Economie : <ul style="list-style-type: none"> • Plus de revenus monétaires pour les ménages des artisans, • Renforcement de l'économie familiale et solidaire 2. Environnement : <ul style="list-style-type: none"> • Régénération des espèces végétales à forte valeur ajoutée (miro, tau, badamier, etc)

Obtenir un label de qualité et une marque d'origine du patrimoine culturel matériel et immatériel

OBJECTIFS VISES ET CHANGEMENTS ATTENDUS

La CODIM est convaincue que le label certifiant la qualité et l'origine des innovations, des savoir-faire, des techniques, des pratiques et des enseignements rejoint les besoins de la société civile des artisans, des tatoueurs, des danseurs, des chanteurs traditionnels à plus de valorisation du produit et à la perpétuité du patrimoine culturel.

Un Plan de Développement Economique et Durable des Marquises (PDEM) a été validé par la CODIM en 2012. Pour lui donner une suite sur le terrain, c'est le moment pour tous les acteurs coopérant à cette initiative de s'engager sur l'élaboration d'un label de qualité et d'origine seul capable d'authentifier l'origine marquisienne du produit.

La CODIM est, dans ces conditions, sûre d'utiliser à bon escient cette propriété intellectuelle que le Pays lui attribuera par le biais d'une loi du Pays.

- Remplacement des forêts d'arbres sans intérêt pour la sculpture (faux papayers, flamboyants du Gabon, pissepisse) par des espèces sélectionnées par les artisans (bois de rose: *miro*, bois d'been: *tou*, acajou, *marumaruru*)

3. Administration :

- Institution nouvelle avec des responsabilités identifiées et confiées à des responsables motivées
- Diffusion et communication au grand public, y compris les visiteurs, et aux élèves des CETAD, des CJA, des CED de Nuku Hiva, Lycée professionnel de Atuona des droits de propriété nouvellement acquis et accordés aux artisans

4. Participation citoyenne :

- Ateliers de travail sur les nouveaux droits pour le plus grand nombre et pour les festivaliers et le public culturel, y compris les visiteurs, du festival tournant tous les 2 ans,
- Médiatisation de ces droits dans la presse écrite, télévisée, radios publics et privés,
- Brochures et affichages sur les panneaux des aéroports domestiques et des ports de Taiohae à NUKU HIVA, Tahauku à HIVA OA, et Hakahau à UA POU,

Obtenir un label de qualité et une marque d'origine du patrimoine culturel matériel et immatériel

OBJECTIFS VISES ET CHANGEMENTS ATTENDUS

	<ul style="list-style-type: none"> Prospectus, dépliants distribués à chaque arrivée de Aranui, aux arrivées de paquebots et autres bateaux de croisières, dans les bureaux de Poste, auprès des Comités du tourisme, centres artisanaux aux Marquises, dans les divers salons, et dans les établissements recevant du public
--	--

DESCRIPTION ET MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

- Inventorier et archiver son propre patrimoine en utilisant différents supports audio, manuscrits et visuels
- Elaborer une charte d'utilisation conforme aux traditions marquisiennes
- Nouer des liens avec des entités similaires sur le plan local, régional (maoris), et international
- Elaborer des rapports d'activités annuels pour mesurer l'état d'avancement des différentes stratégies.

PUBLIC VISE	ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION	NIVEAU DE MAÎTRISE DE LA CODIM
La Délégation pour le Développement des Communes (DDC) et les services du pays	A engager	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement pour les 3 points

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année	2016				2017				2018				2019			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1. Inventaire et archivage du patrimoine																
2. Elaboration d'une charte																

Obtenir un label de qualité et une marque d'origine du patrimoine culturel matériel et immatériel

CALENDRIER PREVISIONNEL													
3. Rapports locaux, régionaux, et internationaux													
4. Elaboration des rapports d'activités													

ORGANISATION DE L'ACTION: PARTICIPATIONS ET PARTENAIRES	
PILOTAGE	Maître d'ouvrage : CODIM Référént : Mareva KUCHINKE, DGS un comité de pilotage comprenant une représentation CODIM, une du secteur privé, une de la société civile est chargée de coordonner le projet de pêche à qui il a déjà donné un caractère évolutif.
PARTENAIRES INTERNES	<ul style="list-style-type: none"> • Communes membres par le biais de la commission de développement économique • GA.MA Vision & Advocacy • Mickaël FIDELE, Avocat CODIM
PARTENAIRES EXTERNES	la DDC, les Services techniques du Pays chargés d'instruire les projets identifiés, le CESC, l'assemblée de la Polynésie française, la CCISM, la société civile,...

COUT INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT / GAIN ESCOMPTE - MODE DE FINANCEMENT ACTION - en FCFP					
ESTIMATION DU COUT GLOBAL		COUT POUR LA CODIM		AUTRES FINANCEMENT	
Fonctionnement:	1-Inventaire : 3 MFCFP 2-Charte : 750 000 FCFP 3-Réunion des sages (2xan) : 500 000 FCFP, Exposition de 15 artistes hors PF : 5 MFCFP/an 4-Rapports : 500 000 FCFP/an	Fonctionnement:	1-Inventaire : 1 MFCFP 2-Charte : 750 000 FCFP 3-Réunion des sages (2xan) : 500 000 FCFP, Exposition de 15 artistes hors PF : 1 MFCFP/an 4-Rapports : 500 000 FCFP/an	Fonctionnement:	1- Inventaire : 2 MFCFP 3-Exposition de 15 artistes hors PF : 4 MFCFP/an
Investissement:	1-Inventaire : 500 000 FCFP de matériel d'archivage	Investissement:	1-Inventaire : 500 000 FCFP de matériel d'archivage	Investissement:	



Obtenir un label de qualité et une marque d'origine du patrimoine culturel matériel et immatériel

COUT INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT / GAIN ESCOMPTE - MODE DE FINANCEMENT ACTION - en FCFP

--	--	--	--	--	--

INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION - MESURE DE L'EFFICACITE DE L'ACTION

INDICATEURS D'ETAT	<ul style="list-style-type: none"> • Loi du Pays protégeant les savoirs traditionnels (langue, danse, chant, art culinaire, tatouage, tapa, sport traditionnel - échasse, fronde, etc-, ...) • Convention avec l'INPI afin d'assurer la mise en oeuvre de la loi.
INDICATEUR DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de commissions réalisées • Avis de la DDC • Avis des services • Avis de la CESC • Avis de l'assemblée de la Polynésie française • Rapports d'activités annuels • Comptes rendus des réunions biennuelles avec la Commission des affaires économiques, puis avec le Conseil communautaire • Sessions de formation au profit d'exposants portant sur les droits culturels lors de la foire agricole annuelle de Vaitupa à TAHITI, salon annuel de juin et décembre des Marquises à TAHITI, foire artisanale de Rima Rau • Adhésion plus importante des petits producteurs et artisans au projet • Carte professionnelle "artisan marquisien" spécifique aux artisans marquisiens reconnue par la CODIM
LIEN A FAIRE AVEC D'AUTRES ACTIONS	NA